

Le 29 janvier 2020

Objet : Coronavirus de Wuhan

Chers parents, tutrices, tuteurs du Conseil scolaire catholique MonAvenir,

En suivi à la lettre que vous avez reçue le lundi 27 janvier 2020 au sujet du coronavirus de Wuhan, nous tenons à réitérer que nous sommes en communication constante avec les autorités et que nous suivons toutes leurs recommandations.

À l'heure actuelle, le risque de contagion est très bas et aucune mesure particulière n'est requise.

En cas d'écllosion d'une maladie contagieuse, quelle qu'elle soit, ce sont les bureaux de santé publique qui déterminent s'il est nécessaire d'exclure des élèves ou membres du personnel du milieu scolaire pour limiter les cas d'infection.

Une page réservée au [coronavirus de Wuhan](#) a été ajoutée à notre site Internet. Vous y trouverez les liens vers les sites Internet des autorités compétentes ainsi que les lettres sur le sujet émises par le Csc MonAvenir et les bureaux de santé publique présents sur son territoire. Ces lettres sont transférées aux parents de la région concernée et ajoutées à notre site Internet dès réception.

Soyez certains que la santé, la sécurité et le bien-être des élèves et du personnel sont une priorité et que nous suivons de près l'évolution de la situation.

Je vous prie de recevoir, chers parents, tutrices et tuteurs, mes plus cordiales salutations.

Le directeur de l'éducation,



André Blais

Cc Conseillers scolaires
 Directions d'école